



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Le programme d'action 2024, mené par la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires, a été consacré, conformément à son objet, au financement de projets sociaux et solidaires, mettant en valeur ou défendant le Service Public. Il a aussi été employé au financement d'une opération de soutien aux policiers et aux gendarmes.

Comme pour les soignants en 2020, 2021 et 2022, et pour les sapeurs-pompiers en 2023, le Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a décidé, lors de sa réunion du 19 octobre 2023, de mettre en œuvre **une opération de solidarité destinée à remercier les policiers et gendarmes, pour leur engagement au service de la population**. Le CSF se devait de soutenir ces agents issus

des métiers des forces de sécurité intérieure pour leur dévouement, leur courage et leur abnégation. Ils font preuve, depuis maintenant plusieurs années, d'un engagement fort dans leurs missions de maintien de l'ordre et de protection des personnes, des biens et des institutions sur le territoire national.

La tenue des Jeux Olympiques en France pouvait contrarier le bon déroulement de l'opération. Policiers et Gendarmes seraient certainement soumis à de nombreuses obligations de service, notamment pendant la période estivale. Le Conseil d'administration de la Fondation a donc décidé, lors de sa réunion du 12 décembre 2023, de se donner la possibilité de désigner aussi comme bénéficiaire, tout agent de la Fonction publique en cas d'indisponibilité des premiers.

La mise en place de cette action a mobilisé une partie de la dotation 2024 de la Fondation. Cette dernière répartit donc ses fonds entre opérations spécifiques de soutien et financement de projets apportés.

Les équipes bénévoles et professionnelles du Crédit Social des Fonctionnaires ont effectué, tout au long de l'exercice, un travail d'information et de promotion portant sur l'existence de la Fondation, son objet, son rôle, sur les différents types de projets qui entrent dans



Jean-Marie ALEXANDRE, Président du CSF, lors de la Convention nationale des Présidents de Commissions départementales, le 15 juin 2024 à Reims, rappelle l'objet de la Fondation d'entreprise CSF : défendre et promouvoir le Service Public.

son champ d'action, ainsi que sur l'opération de soutien aux policiers et aux gendarmes.

Les rendez-vous associatifs, régulièrement organisés par le CSF, ont également permis de mettre en valeur les réalisations soutenues par la Fondation.

Depuis sa création en 2008, la Fondation d'entreprise CSF a instruit 474 projets pour en financer, partiellement ou intégralement, 266. La Fondation est fréquemment sollicitée pour de nombreux dossiers d'envergure, porteurs de valeurs de solidarité, de générosité, humainement riches, ouvrant des perspectives d'avenir à tous ceux qui bénéficient de ces actions.

Par les efforts et les initiatives de sa Fondation d'entreprise, le Crédit Social des Fonctionnaires affirme son statut d'acteur responsable de l'économie sociale et solidaire, attentif au monde qui l'entoure et

soucieux de contribuer à le rendre meilleur. Il confirme ainsi son profond attachement au Service Public, à ces femmes et ces hommes qui démontrent quotidiennement, par leur engagement, leur dévouement, leurs qualités humaines, que le Service Public œuvre chaque jour à améliorer le service rendu à l'usager et contribue à une société plus équitable.



La Vie au CSF numéro 141.

1 - Présentation de la Fondation et de son fonctionnement

1.1 - L'information des porteurs de projets

Une des particularités du CSF, mais aussi une de ses forces, est de pouvoir s'appuyer sur un important réseau de Correspondants bénévoles, véritables relais d'information du CSF sur leurs lieux de travail mais aussi au sein de leurs communautés professionnelles. Appartenant tous à la Fonction Publique ou à des établissements remplissant des

missions de service public, ils sont d'efficaces et précieux ambassadeurs pour diffuser les informations du Groupe CSF et de sa Fondation d'entreprise.

Différents réseaux du Groupe CSF, en contact régulier avec ces Correspondants, sont mobilisés pour les informer le plus largement possible sur la Fondation, dans le but qu'ils puissent, à leur tour, parler de la Fondation à tout porteur de projet.

Les Directeurs d'agences, les Conseillers et les Chargés de développement donnent des informations sur la Fondation (fonctionnement, objet, domaines et principes d'intervention, exemples de projets ayant reçu une

subvention) lors des visites de prospection ou lors des premiers contacts avec des représentants d'administration, avec lesquels le CSF n'entretient pas encore de relations privilégiées.

La Fondation est également présentée dans le cadre de l'animation locale de la vie associative et, plus particulièrement, lors des réunions de



Rencontre associative de la Gironde à l'Opéra National de Bordeaux.

Commission départementale ou des Rencontres associatives. Le Président de Commission départementale, ou le Directeur d'agence ou encore le représentant du siège présent, prend systématiquement la parole, lors de ces assemblées associatives réunissant les Correspondants d'un ou de plusieurs départements, pour rappeler l'existence de la Fondation et présenter des exemples très concrets de projets soutenus. 50 rendez-vous associatifs ont été tenus en 2024, permettant de rassembler plus de 1 300 personnes.

7 manifestations publiques ont été organisées, hors contexte des réunions associatives, par les porteurs de projets, en présence des partenaires ainsi que des représentants locaux des services publics, et au cours desquelles la subvention de la Fondation a été remise officiellement par le Président de la Fondation ou un représentant du Groupe CSF.

1.2 - Le parcours d'un projet

Le fonctionnement de la Fondation veut que **les Présidents de Commissions départementales et les Directeurs d'agences** tiennent un rôle important dans l'acheminement des dossiers. Ils sont chargés, non seulement, de réceptionner chaque dossier adressé par un porteur de projet de leur département, mais aussi de vérifier que le dossier est complet et de rédiger une note d'accompagnement dans laquelle ils donnent un avis sur le projet.

Cette première étape dans l'analyse des projets permet de s'assurer que ces derniers sont susceptibles d'entrer dans le champ d'action de la Fondation et prépare le travail **du Comité de lecture** qui peut ainsi se concentrer sur la nature et la portée de chaque dossier.

1.3 - Prise de décision du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration examine chaque projet dans le but de vérifier que la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires est sollicitée pour des opérations parfaitement conformes à son objet social. Les administrateurs veillent à ce que chaque dossier réponde, au moins, à

un des principes d'intervention suivants : promotion du Service Public ; aide aux actions valorisantes, enrichissantes et/ou innovantes pour la communauté des personnes ou organismes mettant en œuvre les missions de service public ; promotion d'actions de qualité ; aide aux actions permettant d'atténuer les « injustices sociales ».

Le Conseil d'administration s'attache également à faire respecter d'autres principes importants pour la Fondation : ne pas se substituer aux financements de droit commun ; mettre en avant un service public ou plusieurs services, par le biais du financement d'actions exemplaires qui apportent une réelle « valeur ajoutée » aux bénéficiaires ; accompagner les mutations de certains services publics en finançant des actions en faveur de leurs agents.

Le Conseil d'administration est également attentif au fait de répartir, de manière homogène sur le territoire, l'aide de la Fondation en sélectionnant, parmi les dossiers éligibles, des projets issus de tous les départements.



CSF Magazine numéro 136.

1.4 - Mise en œuvre des décisions

Dès la prise de décision, la Fondation informe le porteur du projet, mais également le Président de Commission départementale qui a transmis le dossier. Une information est aussi adressée au Directeur d'agence ainsi qu'à toutes les personnes concernées, à un moment ou à un autre, par le projet.

Chacun s'emploie ensuite à vérifier la mise en œuvre effective du projet et à valoriser l'action de la Fondation d'entreprise au travers du financement qu'elle a accordé pour la réalisation du projet.

1.5 - La promotion des projets et de la Fondation

Un travail de communication est réalisé, tout au long de l'année, pour informer les agents du Service Public de l'existence de la Fondation, de son rôle et de son objet, des projets qu'elle soutient. Il est complété, comme demandé chaque fois qu'une subvention est accordée, par la mise en valeur du soutien de la Fondation lors des opérations de communication réalisées par les porteurs de projet, visant à promouvoir les actions entreprises. Des informations sont également diffusées auprès des salariés du Groupe CSF afin de les sensibiliser à l'activité de la Fondation.



Remise de la subvention de la Fondation d'entreprise CSF à David BECSANGÈLE, Président de l'association « Allons jouer Mangue », pour le projet AJM club - aide aux devoirs, lors d'une cérémonie en présence de Nathalie BASSIRE, Députée de La Réunion, Conseillère municipale du Tampon, Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud de l'Île de La Réunion.

Les orientations prises par le Conseil d'administration pour le programme d'action 2024 ont imposé d'adapter, cette année encore, la démarche de promotion des projets et de la Fondation. Si l'opération de soutien aux policiers et aux gendarmes a été mise en valeur auprès de tous les publics concernés, des articles sur les projets locaux soutenus ont aussi occupé les pages des différentes publications du CSF afin de ne pas rompre le lien avec les représentants du Service Public et continuer à les sensibiliser aux actions de la Fondation.

Des articles ont été publiés dans les 4 numéros édités en 2024 (134, 135, 136 et 137) du CSF Magazine, envoyé à tous les adhérents cotisants.

La Lettre du Président aux Correspondants CSF, devenue « Correspondre », et La Vie au CSF, journal d'entreprise trimestriel du Groupe Crédit Social des Fonctionnaires, ont également ouvert leurs pages à la présentation de la Fondation et de projets financés.



Opération Spéciale L'Enfance à cœur



Depuis sa création en 1955, le Crédit Social des Fonctionnaires a toujours porté des valeurs de solidarité. Ses efforts se sont dirigés vers les agents des services publics, notamment pour les aider à réaliser leurs projets. Aujourd'hui, le CSF veut apporter une dimension intergénérationnelle à ses actions, et notamment en direction des enfants.

Trois causes ont été sélectionnées dans le cadre de « L'Enfance à cœur » : le handicap, le harcèlement scolaire, les enfants malades. Ces trois thèmes touchent des centaines de milliers d'enfants, fragilisent les familles, créent une détresse insupportable. C'est la raison pour laquelle, le CSF initie auprès de ses 23 000 correspondants une action visant à voter pour la cause envers laquelle ils ont le plus de sensibilité. À chaque vote, le CSF donnera 5 euros à la cause soutenue. Ces sommes seront allouées à des projets concrets mis en place par des structures sélectionnées par le Conseil d'administration de l'association CSF. Cette opération débute en octobre 2024 pour s'arrêter en février 2025. Mais le CSF se réserve le droit de la prolonger si le nombre de votes n'est pas au rendez-vous. Nous avons l'ambition qu'un tiers de nos correspondants exprime leurs choix. Le formulaire de vote est sur l'Espace correspondants du site www.csf.fr. Les règles d'identification à cet Espace sont très simples de même que l'accès au formulaire de vote. Alors, donnez au CSF la chance d'être généreux. VOTEZ !



Vie associative *** Correspondre #01



Aidez-nous à les aider, votez !

Le plus dur est sans doute de faire un choix parmi ces 3 causes. Ensuite, tout est simple :

- 1 → Allez sur votre Espace Correspondant.
- 2 → Identifiez-vous avec votre nom, prénom, code département de votre travail.
- 3 → Ouvrez, remplissez et validez votre formulaire.

Chaque vote enrichit de 5 € la cagnotte liée à la cause défendue.

Ces enfants en chiffres

Enfants en situation d'handicap : en 2023, 430 000 enfants en situation d'handicap ont été scolarisés. Ce chiffre est un seuil minimum. Il ne prend pas en compte toute la population de garçons et filles de moins de 18 ans qui souffrent d'un handicap.

Harcèlement scolaire : sur les 12 millions d'élèves qui fréquentent les écoles, les collèges et les lycées en France, environ 5% sont victimes de harcèlement. C'est le pourcentage que révèle l'enquête du ministère de l'Éducation nationale de 2023 sur le sujet.

Enfants malades : paradoxalement, c'est là que les chiffres manquent. Mais, une étude de 2019 montre que sur les 11,6 millions d'enfants de 1 à 13 ans, 12% ont été hospitalisés.

La Fondation d'entreprise CSF.

La Fondation CSF finance des actions de promotion des services publics, mais aussi des projets sociaux portés par des administrations, des établissements publics, des associations, voire même par les agents eux-mêmes. Certains d'entre eux sont déjà en direction de l'enfance.

À titre d'exemples, c'est le cas de l'aide apportée à l'association « J'M Jade, une étoile dans la nuit » qui prend en charge, en

Martinique, des victimes de harcèlement scolaire par un psychologue ou un psychiatre. À Marseille, c'est le soutien à l'association « Le gai rire » affiliée à la Fédération de Clowns hospitaliers, avec des comédiens qui viennent distraire les enfants hospitalisés. À Lens, c'est l'accompagnement de l'association Cap 3 000 qui organise des animations sportives ou culturelles avec des enfants en situation d'handicap.



▲ L'association « Le gai rire » à l'hôpital de Marseille.



▲ L'association « Cap 3 000 » à Lens.

Correspondre numéro 1.

00 Fondation CSF

Trois regards sur le handicap

Ce que je ne suis pas est un documentaire sur trois femmes originaires de l'île de la Réunion et porteuses d'un handicap. Réalisé par Grégory Lucilly, auteur-réalisateur réunionnais, et soutenu par la Fondation d'entreprise CSF, le film pose un regard sensible sur le travail réalisé autour du handicap.



La Fondation d'entreprise CSF a décidé de soutenir la réalisation du film documentaire de création de Grégory Lucilly, ce que je ne suis pas. Son thème n'est pas le handicap en soi, mais la façon dont il est vécu, la façon dont il est vécu par les personnes qui le vivent, la façon dont il est vécu par les autres. Le film raconte l'histoire de trois femmes - Hanon, Lydia et Justine - qui ont chacune un handicap différent. Elles nous racontent leur vie, leurs difficultés, leurs combats de tous les jours, toutes leurs petites décisions anodines qui ont, pourtant, plus

tard, un grand impact sur leur vie. Il montre aussi l'activité des travailleurs médico-sociaux qui entourent leurs vies, pour un état des lieux inédit de la question du handicap à La Réunion et une vision de ces métiers essentiels. Le but du réalisateur est d'offrir le grand public à sa question sur cette problématique et les pouvoirs publics à constater le travail fait mais aussi et surtout, à faire. Le documentaire bénéficie du parrainat de Canal+ Réunion qui le diffuse en France et en Suisse à partir de 2023. Il est issu de la tournée « Culture et Santé » de l'Agence régionale de santé de La Réunion et de la Direction des affaires culturelles - Océan indien. Il est également soutenu par la Région Réunion, le département de La Réunion, l'APAJH de La Réunion et l'IRISAM.

Nathalie Bassin, députée de La Réunion, qui est aussi correspondante du CSF, a fait voter auprès de la Fondation CSF tout l'impact du projet.



De plus, un partenariat historique pour un hôpital public a été signé, en mars 2023, avec le CHU de Rouen afin que ses chirurgiens thoraciques viennent opérer sur le site du centre hospitalier d'Evreux. Cet accord aura pour des déplacements contraignants pour les patients. Lors de l'hospitalisation, le chirurgien pose un ou plusieurs drains qui sont ensuite éliminés en aspiration. Thopaz+ est un système

d'aspiration portatif qui permet au malade de se déplacer librement. Grâce au monitoring en continu, le temps de drainage est réduit et, par conséquent, le risque de douleur est en lien avec le drainage éliminé. Le système Thopaz+ raccourcit le temps d'hospitalisation et les contraintes imposées au malade.

CSF magazine

Les pages consacrées à la Fondation sur le site Internet du CSF, dont la « home », ont été mises à jour pour rendre compte, de manière générale, de l'activité de la Fondation et, plus particulièrement, pour mettre en valeur l'opération de soutien aux policiers et aux gendarmes.

De nombreuses publications ont été réalisées sur Facebook, LinkedIn ainsi que sur les blogs du Groupe CSF.

Les cartes de vœux et les calendriers du Groupe CSF ont été édités à l'effigie de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires.

2 - Programme d'action 2024

2.1 - Bilan quantitatif des projets étudiés et financés

La Fondation a étudié 13 projets en 2024 ; tous présentés par des organismes.

11 autres dossiers ont été adressés à la Fondation mais ne répondaient pas à l'objet de cette dernière.



Remise de la subvention de la Fondation d'entreprise CSF au Docteur Antoine DESVERGÉE, médecine physique et de réadaptation polyvalente, responsable de la Maison Sport Santé du CHU Caen Normandie, lors d'une cérémonie en présence de son équipe et de Maxime PUTTON, Directeur de l'Institut de Cancérologie Normandie Ouest.

Parmi les 13 dossiers présentés par un organisme :

8 demandes ont été portées par des associations, **2** par une fondation ou un fonds de dotation mettant en œuvre des missions de service public ;

3 projets ont été soumis directement par des services publics.

Le Conseil d'administration a rendu 13 décisions de financement pour un montant total de subventions engagées de 130 900 €, soit un financement moyen de 10 070 € par projet.

Les montants des subventions accordées se répartissent de la manière suivante :

- 2 projets ont reçu une subvention d'un montant inférieur ou égal à 3 000 € ;
- 4 projets ont reçu une subvention d'un montant de 3 001 à 6 000 € ;
- 7 projets ont reçu une subvention d'un montant supérieur à 6 001 € (jusqu'à 20 000 €).

Un récapitulatif des dossiers financés en 2024, par agence et par département, par structure porteuse du projet et par secteur concerné par le projet, est joint en annexe à ce rapport.

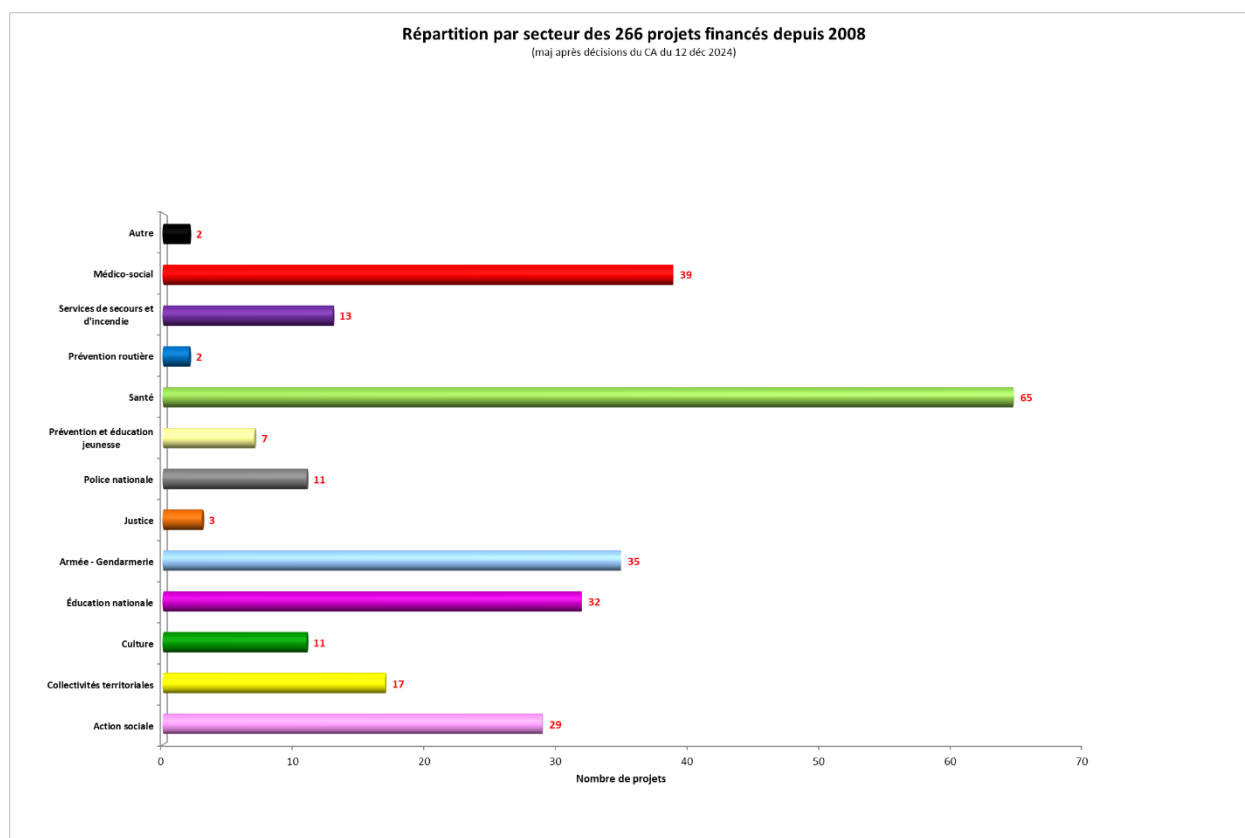
2.2 - Bilan qualitatif des projets soutenus

Les 13 projets financés, partiellement ou intégralement, par la Fondation en 2024 concernent les services suivants :

- Secteur santé : 4 projets
- Secteur Armée / Gendarmerie : 3 projets
- Secteur action sociale : 2 projets
- Secteur services de secours et d'incendie : 2 projets
- Secteur Police nationale : 1 projet
- Secteur Éducation nationale : 1 projet

Depuis sa création en août 2008, la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a accompagné des projets concernant principalement les secteurs santé (65 projets), médico-social (39 projets), Armée - Gendarmerie (35 projets), Éducation nationale (32 projets) ou encore action sociale (29 projets).

Ces 5 domaines regroupent 75% des projets financés.



Les projets soutenus en 2024 par la Fondation d'entreprise s'organisaient en 2 catégories :

- les projets à destination du Service Public lui-même et des salariés de ce service (amélioration des conditions de travail) ;
- les projets concernant les bénéficiaires du Service Public, des personnes fragiles, apportant un plus dans l'action quotidienne des agents du Service Public auprès de ce public.

Association des Cadets de la Gendarmerie nationale des Pyrénées-Atlantiques - ACGN 64 à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Journée découverte du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) - antenne de Toulouse - pour les 30 cadets de l'ACGN 64, dans le cadre de leur parcours « mission d'intérêt général », phase 2 du Service National Universel ; financement du transport et de la restauration des cadets et des réservistes accompagnants.



École des Officiers de la Gendarmerie Nationale - Midnight Express 2024.

École des Officiers de la Gendarmerie Nationale à Melun (Seine-et-Marne).

Midnight Express 2024, exercice pratique de mise en situation de commandement ; Financement des insignes, médailles, badges, gobelets réutilisables, stylo, carnets, vêtements (tee-shirts et sweat-shirts) réalisés pour l'exercice.

Centre Hospitalier de Cannes Simone Veil à Cannes (Alpes-Maritimes).

3^{èmes} Olympiades des séniors, manifestation ludique et sportive organisée par le pôle gériatrie du Centre Hospitalier de Cannes, en partenariat avec la ville de Cannes ; financement de matériel pour l'organisation de l'événement : tee-shirts, coupes, décorations, équipements sportifs.

Association Allons Jouer Mangué au Tampon (La Réunion).

AJM club - aide aux devoirs ; financement des 2 séances hebdomadaires d'aide aux devoirs pour les jeunes de 6 à 15 ans : achat de fournitures scolaires, de denrées alimentaires pour les goûters, frais d'entretien du local dédié et rémunération des 2 animatrices en service civique.

Fondation CHU Caen Normandie à Caen (Calvados).

Développement de l'offre d'activité physique adaptée (APA) à destination des patients atteints de cancers ; financement des bilans initiaux et des 2 séances hebdomadaires, pendant 12 semaines, d'activité physique adaptée pour 20 patients.

Association Citoyens Solidaires à Lens (Pas-de-Calais).

Action nationale de solidarité et de générosité en faveur de personnes qui se trouvent dans une situation de précarité ; financement de 2 000 colis, composés de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité.



Amicale des sapeurs-pompiers de Beauvais - équipement des jeunes sapeurs-pompiers.

Amicale des sapeurs-pompiers de Beauvais à Beauvais (Oise).

Doter les jeunes sapeurs-pompiers de Beauvais d'une tenue pour les événements de promotion des sapeurs-pompiers volontaires ; financement de tenues (survêtements et sacs) pour les 35 jeunes sapeurs-pompiers.

Association Femmes et Police dans l'égalité et la diversité - AFPED aux Abymes (Guadeloupe).

Aménagement d'une salle de sport pour les agents de la Direction Territoriale de la Police Nationale de

Guadeloupe ; financement du matériel de fitness (tapis de courses, vélos elliptiques, rameurs...), de musculation (haltères et bancs de musculation) et de rééducation physique (élastiques, ballons de gymnastique, barres de traction...).

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir à Chartres (Eure-et-Loir).

Journée portes ouvertes dans les 79 Centres de secours d'Eure-et-Loir ; financement du matériel de communication nécessaire aux 79 Centres de secours pour l'organisation de cette opération (kakémonos, oriflammes, totems, tentes pliantes, flyers et objets publicitaires à l'effigie du service volontariat).

Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne à Alfortville (Val-de-Marne).

Programmation de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » dans divers lieux du département du Val-de-Marne ; financement de la location de l'exposition pendant un an et des frais relatifs à la logistique (transport, équipement des lieux), à la communication (divers supports, cérémonies d'inauguration et de clôture) et à la médiation (planification des visites par les scolaires, animation du réseau des médiateurs bénévoles).



Association SPERO.

Association Soutien aux Proches, Empathie, Renaissance, don d'Organes - SPERO à Crossac (Loire-Atlantique).

Réaménagement et embellissement des locaux dédiés à l'accueil des familles et du personnel mis à disposition au sein du service de réanimation du Centre hospitalier de Saint-Nazaire ; financement de la réalisation de fresques dans la salle d'attente des familles et dans le couloir extérieur menant à cette salle ; financement de l'aménagement d'un coin enfants et d'une salle de détente pour le personnel du service de

réanimation : achat de mobilier, d'articles de décoration, de plantes et d'une télévision.

Association de l'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Académique - AEMSSA - MINERVE à Paris.

Promotion de l'enseignement militaire supérieur, reconnaissance de l'excellence de la formation des officiers et soutien des officiers stagiaires, brevetés ou diplômés de l'enseignement militaire supérieur ; participation au financement des actions contribuant à cette promotion.



Fonds de dotation du CH de Mont-de-Marsan « A Nouste » - achat d'un équipement pédagogique pour l'Institut de Formation des Ambulanciers.

Fonds de dotation du CH de Mont-de-Marsan « A Nouste » à Mont-de-Marsan (Landes).

Acquisition d'un équipement pédagogique de qualité pour les formations proposées par l'Institut de Formation des Ambulanciers du Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan ; financement d'un simulateur de conduite pour la formation initiale des ambulanciers et auxiliaires ambulanciers et la formation continue des professionnels de santé.

2.3 - Opération de soutien aux policiers et aux gendarmes

Description de l'opération

Après les soignants en 2020, 2021 et 2022, les sapeurs-pompiers en 2023, la Fondation d'entreprise CSF a décidé de manifester son soutien, en 2024, aux policiers et aux gendarmes pour leur dévouement au service de la population.

Les bénéficiaires sont des adhérents au CSF, sans condition d'ancienneté, qui ont fait preuve d'un engagement fort dans leurs missions durant ces dernières années et notamment depuis le début de la crise sanitaire due au Covid-19.

La Fondation CSF offre 150 séjours d'une durée d'une semaine, soit 7 nuits, pour 4 personnes, sur la Costa-Brava, à Pals, un village médiéval de la province de Gérone, en Catalogne, à 5 kilomètres de la mer, dans des appartements dotés de tout le confort moderne, avec piscine privée. Sont pris en charge uniquement les frais d'hébergement.

Les demandes pour les familles de plus de 4 personnes font l'objet d'une étude particulière.

Un dispositif équivalent, pour des séjours locaux, est mis en place pour les policiers et gendarmes des départements d'Outre-Mer.

Policiers et gendarmes étant soumis à de nombreuses obligations de service pendant le déroulement des Jeux Olympiques en France, durant l'été 2024, le Conseil d'administration de la Fondation a décidé, en cas d'indisponibilité des policiers et des gendarmes, de se donner la

possibilité de désigner aussi comme bénéficiaires, tout agent de la Fonction Publique.

Les bénéficiaires des séjours ont été choisis sur des critères propres à leur administration dès l'instant qu'ils respectaient le caractère social souhaité pour cette opération.



CSF Magazine numéro 137.

La mise en œuvre de l'opération sur le terrain

La désignation des policiers bénéficiaires a été réalisée avec le concours de l'Association nationale d'Action sociale des personnels de la Police nationale et du Ministère de l'Intérieur (ANAS), partenaire historique du CSF. L'ANAS a prioritairement proposé des agents blessés en service.

La désignation des autres agents bénéficiaires a été effectuée par les équipes professionnelles des agences CSF, en concertation avec les services publics locaux partenaires. Il a été principalement retenu les agents remplissant un rôle de correspondant du CSF dans leur communauté de travail et majoritairement confrontés à des difficultés suite à des accidents de la vie.

Le parcours des demandes

Chaque bénéficiaire remplissait une fiche de renseignements qui était envoyée à la Fondation d'entreprise CSF. Cette dernière en examinait la bonne instruction, notamment le grade, la fonction, les missions effectivement remplies ces dernières années ainsi que les participants déclarés qui profitaient du séjour. Elle validait l'attribution de ce dernier dès l'instant où le bénéficiaire respectait le profil arrêté.

Les agents récompensés ont reçu une lettre, signée du Président de la Fondation, confirmant l'attribution des séjours. Chaque bénéficiaire a été mis en relation avec la structure gestionnaire de la résidence, pour la réservation de son séjour.

La communication sur l'opération de soutien aux policiers et aux gendarmes

De nombreux articles ont été consacrés à cette opération dans les diverses publications du CSF, CSF Magazine, la Lettre du Président aux Correspondants CSF, la Vie au CSF. De multiples communiqués ont été diffusés sur les réseaux sociaux ainsi que sur les blogs du Groupe CSF. Les bénéficiaires ont été invités à s'exprimer sur leur séjour. Des témoignages ont été publiés, avec l'accord de leurs auteurs.



Lucie

« Je tiens à remercier la Fondation CSF pour le séjour offert à Pals. Mon mari, mes enfants et moi avons découvert l'Espagne pour la première fois grâce à vous ! Nous avons profité d'un logement très confortable et avons apprécié l'accueil chaleureux du personnel de l'agence immobilière. »



Damien

« Nous avons passé de superbes vacances en famille. Le logement est très joli et fonctionnel. La piscine parfaitement entretenue est plus qu'appréciable. La ville et les alentours sont vraiment magnifiques, offrant un dépaysement total par rapport à notre Normandie natale. Merci ! »

Céline

« Ce fut un merveilleux moment en famille... je n'aurais pas pu partir en vacances avec ma famille sans ce geste de la Fondation. Nous avons beaucoup apprécié le lieu et le mode de vie des espagnols... je n'avais jamais vu ma petite fille autant épanouie... »



Alain

« Merci pour ce fabuleux séjour en tout point... quelle chance d'avoir été choisi ! »

Jenny

« Mon fils et moi revenons enchantés de notre séjour... des souvenirs plein la tête... paysages à couper le souffle, visites de lieux étonnants... nous n'étions pas partis en vacances depuis de nombreuses années. Nous tenons à remercier infiniment la Fondation ». »

Pascal

« Je remercie la Fondation du fond du cœur pour ce séjour qui a permis à mes enfants de découvrir une magnifique région ainsi que la solidarité entre les peuples... nous avons tenu à aider les espagnols dans la tourmente suite aux inondations... »

Bilan quantitatif de l'opération de soutien aux policiers et aux gendarmes

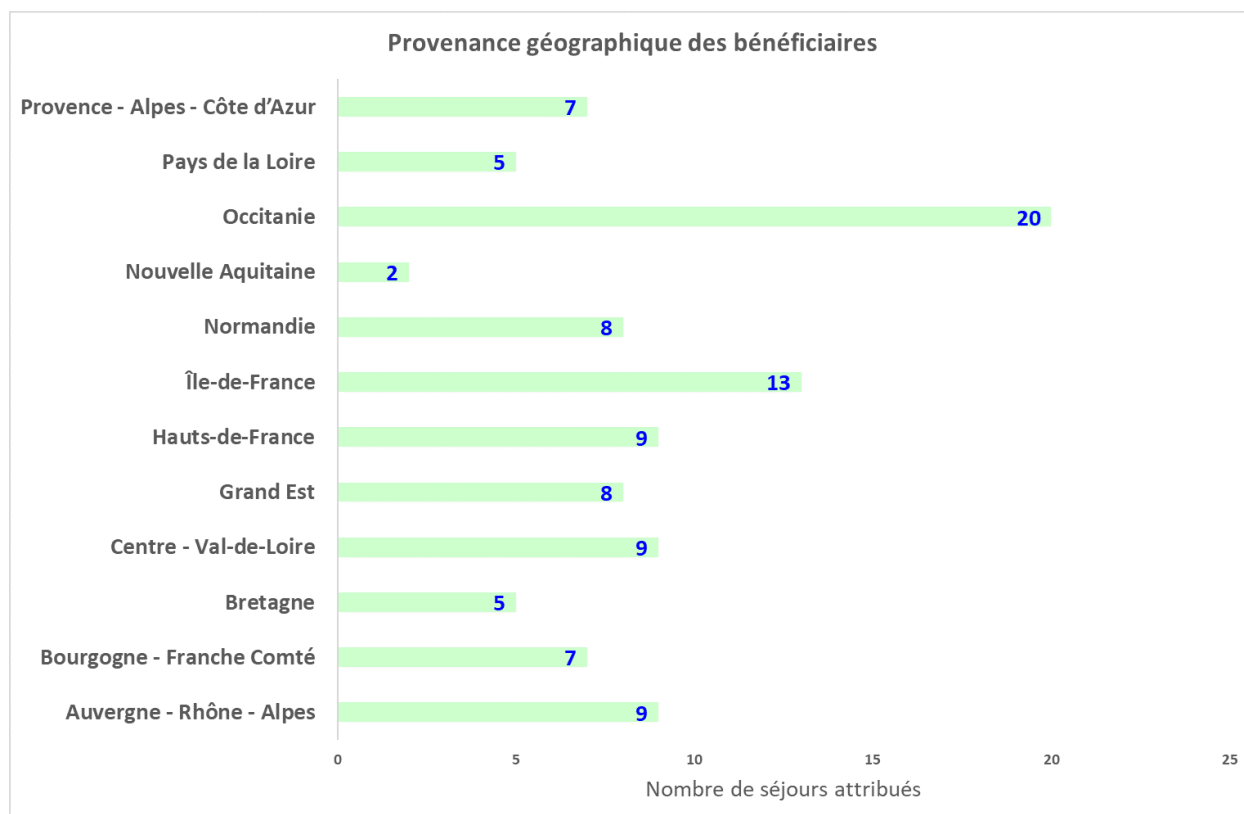
22 fiches de bénéficiaires policiers et 67 fiches de bénéficiaires correspondants CSF ont été réceptionnées au siège de la Fondation.

9 familles de policiers ont profité de leur semaine de vacances en Espagne ; 13 séjours sont programmés en 2025.

50 familles de correspondants ont profité de leur semaine de vacances en Espagne ; 17 séjours sont programmés en 2025.

A ces 59 séjours attribués et consommés, il faut ajouter 13 séjours accordés à des familles de sapeurs-pompiers. Ces dernières n'avaient pas pu profiter de leur semaine à Pals en 2023 soit pour raisons médicales soit pour raisons de service.

72 familles ont profité de leur semaine de vacances en 2024 pour un montant total engagé de 86 000,15 €.



3 - Les perspectives 2025

Il conviendra de poursuivre et de développer les campagnes de communication autour de la Fondation vers des publics ciblés (agents remplissant des missions de service public, Présidents de Commissions départementales, Correspondants, salariés du Groupe CSF) afin de renforcer l'image de la Fondation, de faire connaître son action et les opérations soutenues, de favoriser l'émergence de projets, de susciter et d'entretenir le sentiment d'appartenance à une structure qui défend et promeut le Service Public et la fierté de participer à des actions solidaires et sociales.

Ce travail d'information portera également sur l'opération de soutien aux agents de la Fonction Publique, et plus particulièrement aux policiers et aux gendarmes, prolongée en 2025, sur décision du Conseil d'administration réuni le 12 décembre 2024.

Des articles sur les projets financés seront régulièrement publiés dans CSF Magazine, Correspondre, la Vie au CSF ainsi que sur le site Internet du CSF

en favorisant, dans ce dernier cas, une publication conjointe des informations sur les sites Internet des porteurs de projets.

L'enrichissement des pages du site www.csf.fr sera poursuivi afin d'accompagner et de développer la notoriété de la Fondation.



Remise de la subvention de la Fondation d'entreprise CSF à Patrick ADVEDISSIAN, Président de la Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne, pour la programmation de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » dans divers lieux du département du Val-de-Marne, lors du vernissage de l'exposition en présence de Luc CARVOUNAS, Maire d'Alfortville et des membres du Conseil municipal.

Hors contexte des rendez-vous associatifs habituels et réguliers du CSF, la Fondation renforcera ses liens avec tous les porteurs de projet, les sollicitera pour organiser des manifestations publiques, en présence de tous les partenaires ainsi que des représentants locaux des services publics, pour mettre en valeur leur projet et le soutien apporté.

Informations comptables

1. Respect des principes comptables applicables en France

2. Changement de présentation et méthodes d'évaluation

Néant.

3. Événements importants survenus après la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2024 et la date d'établissement du présent rapport.